



Public visé

Élu(es) locaux
Aucun prérequis.

Objectifs

- Présenter le cadre réglementaire relatif à la bonne gestion d'un cimetière.
- Permettre à la collectivité de définir une vraie stratégie concernant la gestion du foncier existant,
- Définir les besoins en terme d'emplacements traditionnels (inhumation de cercueils) et de site cinéraire (columbarium, cavurnes, Jardin de Dispersion de cendres)
- Prévoir ou non une l'extension du cimetière en fonction de l'état des lieux des sépultures existantes, des emplacements disponibles (non attribués et non affectés).
- Identifier les aspects contentieux de la législation funéraire pour sécuriser les procédures et pratiques de la collectivité.

Formateur

Patrick LOIZEAU
Consultant - Formateur
Ancien Conservateur des Cimetières de la Ville de La Rochelle

Organisation

DATE : Mardi 12 janvier 2021

LIEU : Centre de gestion de la fonction publique du Puy-de-Dôme

DURÉE : 7 heures

HORAIRES : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

MODALITÉS DE SUIVI : Feuille d'émargement complétée et signée par les stagiaires
MODALITÉS D'ÉVALUATION : Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation
SUPPORT PÉDAGOGIQUE : Diaporama et supports de cours dématérialisés

FORMATION

LES REPRISES DE SÉPULTURES ET LA GESTION DU FONCIER DANS LE CIMETIÈRE COMMUNAL

Contenu

- **Faire un état des lieux des sépultures existantes, des emplacements disponibles (non attribués et non affectés)**
 - ♦ Inventaire des actes de concessions existants,
 - ♦ Définir le statut juridique de chaque sépulture attribuées et/ou occupée
 - ♦ Présenter chaque procédure possible à mettre en place,
 - Reprise de terrain commun
 - Reprise de concession échue,
 - Reprise de concession en état d'abandon.
- **Développer les contraintes budgétaires liées à chacune des procédures présentées**
- **Proposer un planning prévisionnel de reprises de sépultures en fonction des capacités financières de la collectivité**
- **Etudes de cas rencontrés dans la collectivité et actualité jurisprudentielle funéraire liée au cimetière**

Méthode pédagogique

Apports théoriques et étude de cas pratiques
Echanges permettant de cibler au mieux les besoins et les attentes des stagiaires, d'appréhender les contraintes et demandes des Mairies.

Etudes de cas pratiques et actualité jurisprudentielle liée au thème développé.

